



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

 Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

 Réserve
au
Moniteur
belge


22005693

05 JAN. 2022

Par le Greffier

N° d'entreprise : 0460 413 765

Nom

(en entier) : MANTEC

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue de l'Industrie 116 5002 NAMUR

Objet de l'acte : Mandat administrateur

A l'unanimité, l'assemblée générale accepte :

L'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, accepte la démission de Monsieur Emmanuel Cornet, numéro national 66070117170, domicilié à 5330 Assesse, Ivoy 16, de son mandat d'administrateur à compter du 1er janvier 2021.

L'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de désigner comme administrateur, à compter du 1er janvier 2021, avec les pouvoirs dévolus par les statuts, sans restriction, pour une durée indéterminée, la SRL BEMACOGUE, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0760489896, dont le siège social est établi à 5330 Maillen, Ivoy 16, ici représentée conformément à ses statuts par son administrateur, Monsieur Emmanuel Cornet, précité, nommé à cette fonction aux termes de l'acte de constitution du 23 décembre 2020, publié à cette même date aux annexes du Moniteur belge.

L'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de désigner comme administrateur-délégué, à compter du 1er janvier 2021, avec les pouvoirs dévolus par les statuts, sans restriction, pour une durée indéterminée, la SRL BEMACOGUE, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0760489896, dont le siège social est établi à 5330 Maillen, Ivoy 16, ici représentée conformément à ses statuts par son administrateur, Monsieur Emmanuel Cornet, précité, nommé à cette fonction aux termes de l'acte de constitution du 23 décembre 2020, publié à cette même date aux annexes du Moniteur belge.

La dite société BEMACOGUE SRL a nommé Monsieur Emmanuel Cornet, précité, en qualité de représentant permanent pour une durée illimitée à dater du 23 décembre 2020, ici présent et qui accepte.

Son mandat est rémunéré.

La séance est levée à 20 h 30.

Dont procès-verbal.

Fait à Namur, le 1er janvier 2021.

 BEMACOGUE SRL
Administrateur

 Valablement représentée par Monsieur Emmanuel Cornet
Administrateur et représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2022 - Annexes du Moniteur belge